

Aux membres du Conseil communal

RÉF : MDR

Morges, le 6 juin 2023

AFFAIRE TRAITÉE PAR : Greffe municipal

**Dates des séances du Conseil communal - Année législative 2023-2024**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons l'avantage de vous informer que la Municipalité, dans ses séances des 15 mai et 5 juin 2023, a décidé de demander la convocation du Conseil communal, pour l'année législative 2023-2024, pour les mercredis suivants :

**2023**

6 septembre

4 octobre

8 novembre\*

6 décembre à 19 h

Et, le cas échéant, 13 décembre

**2024**

7 février

6 mars

27 mars

1<sup>er</sup> mai

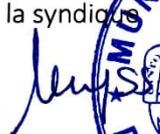
29 mai\*

19 juin pour la gestion et les comptes

\*Séances déplacées d'une semaine en raison de manifestations officielles.

En vous remerciant d'avance de prendre bonne note de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

au nom de la Municipalité  
la syndicus le secrétaire



Mélanie Wyss Giancarlo Stella